

Bilan du parc de véhicules 2023

Ce bilan a pour vocation de présenter aux élus les informations relatives aux véhicules utilisés au sein de la collectivité. Il sera mis à jour annuellement et pourra ainsi servir de base d'orientation de la stratégie globale de gestion du parc.

Au 31/12/2023, le parc véhicule de la mairie de Mérignac est composé de 222 éléments dont :

175 Véhicules immatriculés

- 65 Véhicules Particuliers (VP)
- 42 Véhicules Utilitaires Légers (VUL), de type fourgonnettes
- 30 Véhicules Utilitaires Légers (VUL), de type fourgons
- 4 Minibus 9 places
- 2 Motocyclettes (125cm³)
- 14 Remorques (Plateau, porte -barrières, porte- voitures, agraires...)
- 3 Scènes mobiles
- 6 Autocars (Transport en commun)
- 7 Tracteurs agricoles
- 2 Véhicules Automoteurs Spécialisés (VASP)

20 Véhicules non-immatriculés

- 2 Chariots élévateurs
- 12 Tondeuses autoportées
- 3 Remorques agraires
- 2 Dumpers
- 1 Golfette

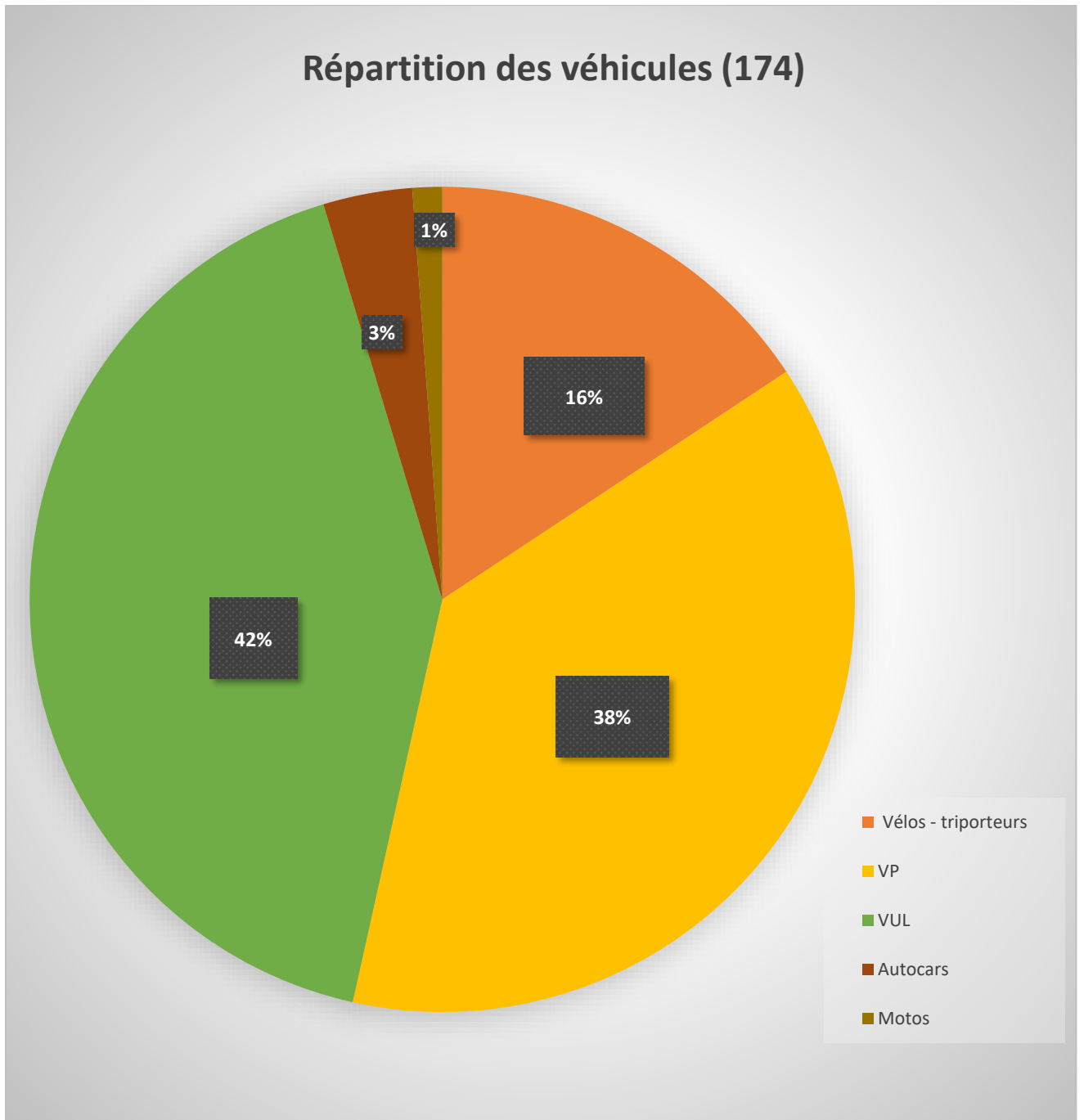
27 Vélos et moyens de déplacement doux

- 9 Vélos classiques
- 10 Vélos à assistance électrique (VAE)
- 4 VAE pliants
- 3 Triporteurs
- 1 Quadricycle à assistance électrique type « Rosalie »

1- Répartition globale des véhicules motorisés et 2 roues (174)

Le parc global est composé de 222 éléments, total duquel peuvent être retirés les véhicules non-immatriculés circulant en lieu clos, les remorques, les scènes mobiles et les engins agricoles, qui ne sont pas utilisés dans le cadre de déplacements professionnels.

Cela représente donc un total de 174 véhicules motorisés et deux roues en circulation, avec la répartition ci-dessous :



2- Répartition par Pôles, Directions, Services

L'ensemble des véhicules est mis à disposition des différents services de la ville dans le cadre de la réalisation des missions quotidiennes, avec la répartition ci-dessous :

Pôle Cadre de Vie	98 (85 + 13 vélos)
Direction du Patrimoine	72
Service maintenance des bâtiments	27
Service études et conduite d'opération	2
Service moyens généraux	42 <i>dont 6 VAE</i>
Service qualité, nettoyage et restauration	1
Direction relations usagers et citoyenneté	2
Service citoyenneté	1
Service archives municipales	1
Direction proximité, tranquillité, espace public	24
Service police municipale	16 <i>dont 6 VTT</i>
Service médiation sociale	2
Service hygiène et sécurité	1
Service espace public et environnement	4
Mission démocratie locale	1 triporteur

Pôle Ages de la Vie	32 (24 + 8 vélos)
Service jeunesse, réussite éducative et parentalité	4 <i>dont 2 vélos + 1 triporteur</i>
Direction de la Petite Enfance	4
Maison petite Enfance	4
Direction Enfance, Education	5
Service éducation	1
Service enfance	4 <i>4 VAE pliants</i>
Direction action solidaire et sociale	19
SPASAD	7
Service développement social	11 <i>dont 1 triporteur et 8 au port de repas</i>
Service interventions sociales et médico-sociales	1

Pôle Territoire et Vie Locale	25 (20 + 5 vélos)
Direction des Sports	14
Direction	2 <i>dont 1 vélo</i>
Service patrimoine sportif	12 <i>dont 1 VAE</i>
Direction de la Culture	9
Direction	2
Service lecture publique	4
Service enseignement artistique	3 <i>dont 1 VAE</i>
Direction de la Cohésion sociale	2
Service Vie associative, engagements et solidarité internationale	2 <i>1 VAE + 1 Rosalie</i>

Cabinet Du Maire	18 (17 + 1 VAE)
Cabinet du Maire	5
Service commerces et évènementiels de proximité	13 <i>dont 1 VAE</i>

Directrice Générale des Services	1
---	----------

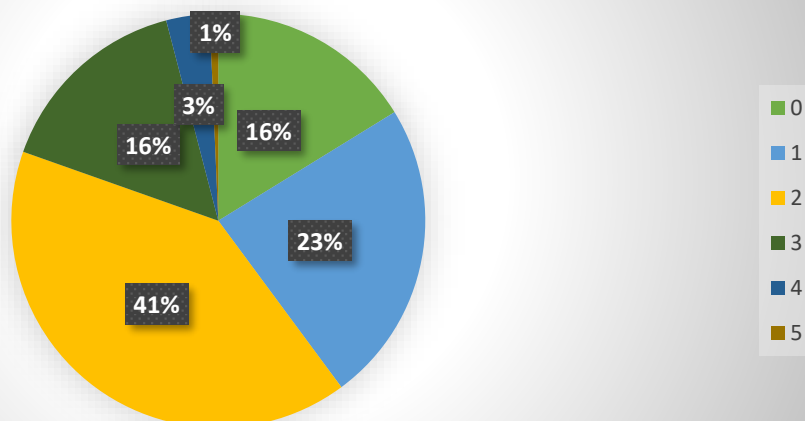
3- Répartition des véhicules par vignettes Crit'Air (147)

La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. La répartition ci-dessous nous permet donc d'avoir un aperçu de l'impact carbone des véhicules du parc. L'âge moyen des véhicules du parc est de 10 ans.

Les vélos et moyens de déplacements doux n'étant pas soumis à la classification Crit'air, ils ont donc été retirés. En découle un total de 147 véhicules répartis comme suit :

Catégorie	Définition		Nb de véhicules
0	Tous les véhicules électriques : 100% électriques ou à hydrogènes		24
1	Tous les véhicules à gaz et véhicules hybrides rechargeables Tous les véhicules essence euro 5 et 6 : à partir du 1/01/2011		34
	Essence	Diesel	
2	Euro 4 : entre le 1/01/2006 et 31/12/2010 inclus	Euro 5 et 6 : à partir du 1/01/2011	60
3	Euro 2 et 3 : entre le 1/01/1997 et le 31/12/2005 inclus	Euro 4 : entre le 1/01/2006 et le 31/12/2010 inclus	23
4		Euro 3 : entre le 1/01/2001 et le 31/12/2005 inclus	5
5		Euro 4 : entre le 1/01/1997 et le 31/12/2000 inclus	1

Nb de véhicules par catégorie Crit'air



4- Kilométrage total parcouru en 2023 par les véhicules circulant sur la voie publique (147)

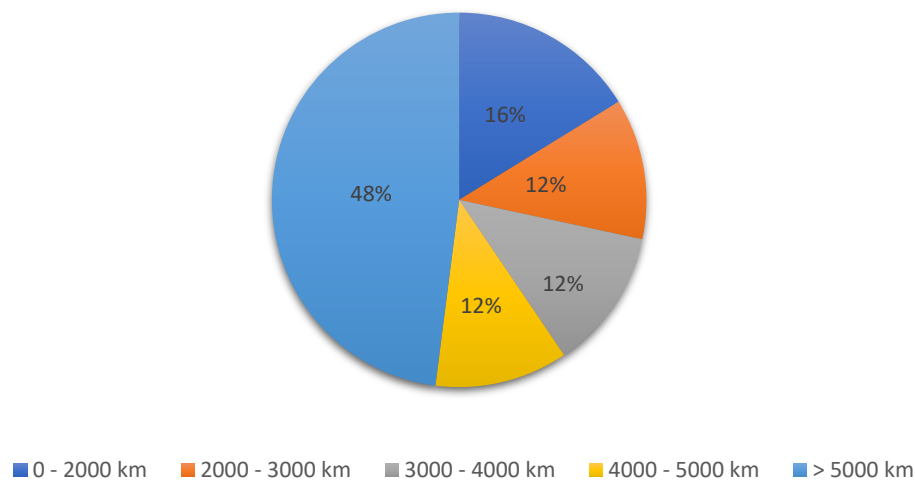
Le nombre total de kilomètres parcourus est de **900 302 km** pour les 147 véhicules, soit un kilométrage moyen de 6 083km par véhicule.

- Les **véhicules thermiques** comptabilisent un nombre total de 724 609 km parcourus pour **123 véhicules**, soit un kilométrage moyen de 5 843 km par véhicule.
La consommation de carburant est de 70 244 litres, soit une consommation moyenne de 9.7L/100km.
- Les **véhicules électriques** comptabilisent un nombre total de 175 693 km parcourus pour **24 véhicules**, soit un kilométrage moyen de 7 320 km par véhicule.
La consommation électrique est estimée à 31 624 kWh.

Répartition par tranches kilométriques :

- ❖ 0 km – 2 000 km = 23 véhicules et 23 723 km parcourus
- ❖ 2 000 km – 3 000 km = 18 véhicules et 43 723 km
- ❖ 3000 km – 4000 km = 18 véhicules et 64 554 km
- ❖ 4000 km – 5000 km = 17 véhicules et 76 196 km
- ❖ > 5000 km = 71 véhicules et 691 736 km (max 19 222km)

**Répartition par tranches kilométriques
(147 véhicules)**



5- Les véhicules au service du « pool » commun

Afin de répondre aux besoins de déplacement quotidien des agents basés à l'hôtel de ville de Mérignac, un « pool » de véhicules est mis à leur disposition via un outil de réservation en ligne.

Composition du Pool

Au 31 Décembre 2023, le pool de véhicules situé à l'Hôtel de ville est composé de 15 ressources réparties comme suit :

- 5 véhicules électriques
- 5 véhicules thermiques
- 5 VAE

Réservations

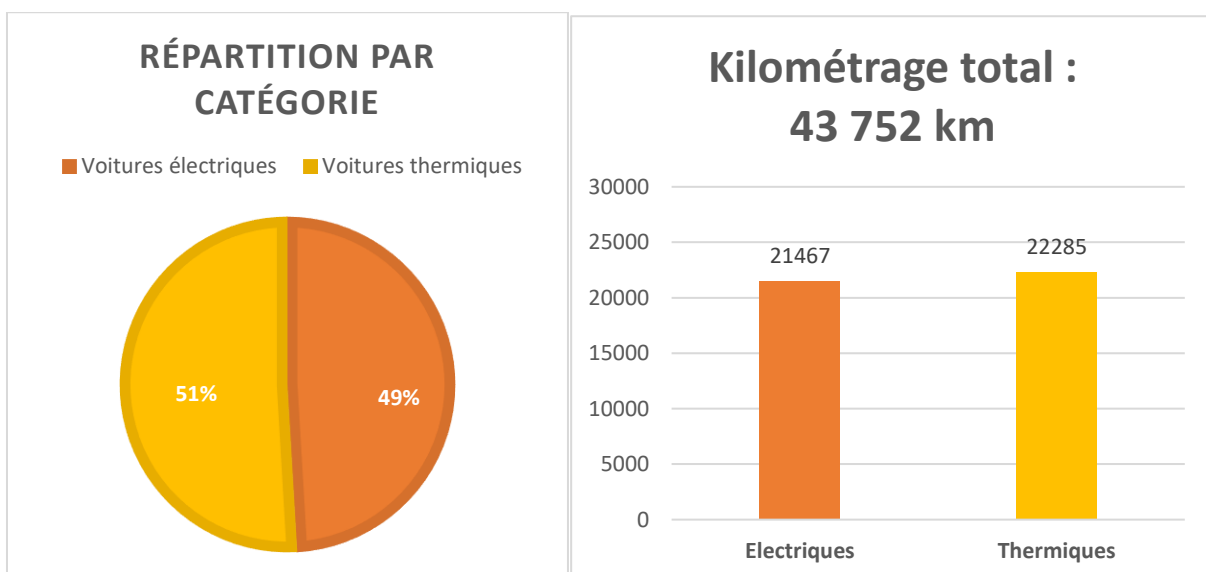
L'activité du pool de véhicules peut être illustrée par le volume de réservations effectuées. Ainsi, sur l'année 2023, un total de 3564 réservations a été enregistré, réparties ainsi :

- Véhicules électriques : 1904 (53%)
- Véhicules thermiques : 1354 (38%)
- VAE : 306 (9%)

Kilométrage

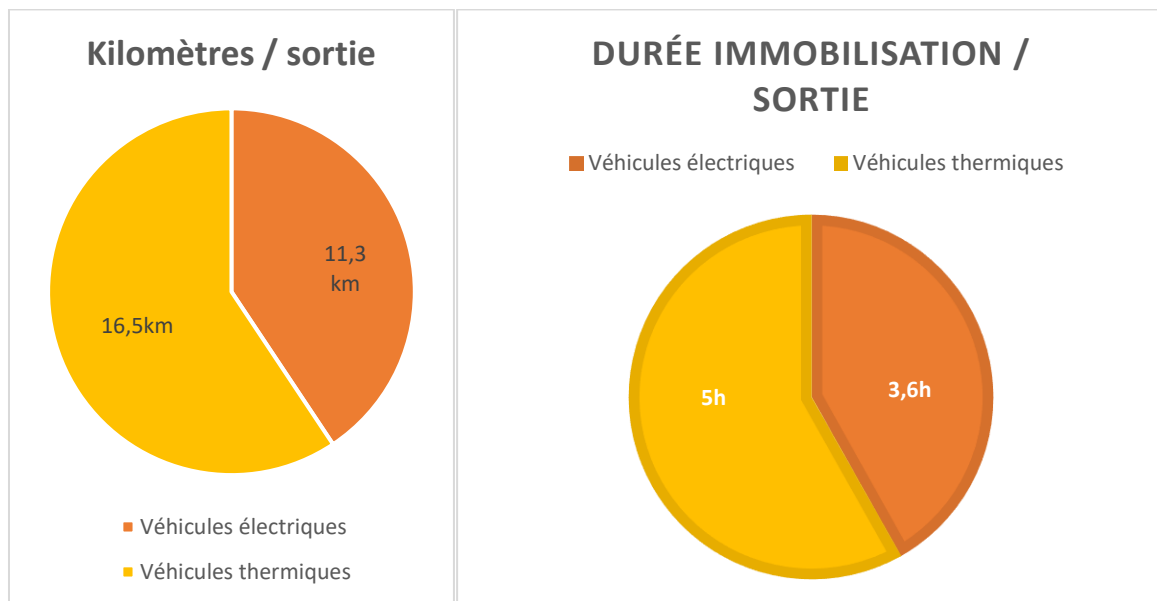
Les données kilométriques relevées affichent un kilométrage total parcouru par l'ensemble des véhicules (sauf VAE) de 43752 Km, réparti ainsi :

- Véhicules électriques : 21467 Km
- Véhicules thermiques : 22285 Km



Kilométrage moyen par sortie et durée d'immobilisation

- ⇒ Un véhicule électrique parcourt 11.3 km par sortie, et son temps d'immobilisation est de 3.65 heures
- ⇒ Un véhicule thermique parcourt 16.5 km par sortie, et son temps d'immobilisation est de 5 heures.



6- Acquisitions 2023

6 nouveaux véhicules ont intégré le parc en 2023 :

- 1 remorque fourgon pour accessoires scène mobile
- 1 Véhicule Particulier (Renault Mégane attribuée au cabinet du maire)
- 1 fourgon (Renault Master attribué au service maintenance des bâtiments – couverture)
- 2 vélos (attribués au service jeunesse)
- 1 remorque « HAMAC » (Service culture)

7- Conclusions et perspectives 2024

Parc véhicule global

Sur la base des données 2023 et des objectifs fixés en 2024, plusieurs perspectives peuvent être envisagées, avec notamment :

- La poursuite du déploiement des vélos afin de maîtriser le nombre de véhicules du parc
- Dans la continuité des dernières acquisitions de véhicules, poursuivre l'électrification du parc
- Un premier travail sur l'amélioration du pool de véhicules
- Une identification des véhicules qui pourraient être mutualisés, ou réformés

Sur la base des besoins identifiés en 2023, il est prévu pour 2024 :

- L'achat de 10 VAE afin équiper les services de moyens de déplacements doux (5 attribués pour le SPASAD, 5 pour les autres services)
- L'achat d'un quadricycle électrique CITROEN AMI pour compléter le pool mairie
- L'achat d'un véhicule pour la création d'une brigade cynophile (PEUGEOT 308)
- L'achat d'un fourgon pour le service électricité

La mise en place d'un tableau d'évolution du parc de véhicules à compter de 2024 permettra d'avoir un suivi simplifié des réformes et des acquisitions réalisées chaque année.

Véhicules du « pool »

En ce qui concerne le « pool » de véhicules, par rapport à 2022, en comparant avec les données exploitables du second semestre (Août à septembre, date de la mise en fonction du pool), il est possible de constater plusieurs tendances :

- L'utilisation des différentes catégories de véhicules reste similaire, la légère hausse d'utilisation des véhicules thermiques est imputable à l'ajout de deux nouveaux véhicules en début d'année.
- Le nombre de réservations a quant à lui fortement augmenté, passant de 853 réservations à 1568 sur la même période (+83%), ainsi que le kilométrage total parcouru passant de 10964 km à 18398 km (+67%)
- Les véhicules électriques sont les plus utilisés, mais sur des distances plus courtes et pour des durées inférieures par rapport aux véhicules thermiques. Le fait que ces véhicules thermiques soient prêtés en priorité pour les déplacements longs hors de la métropole bordelaise (formations, séminaires) et les astreintes peuvent aussi expliquer cet écart.
- Les mois les plus chargés restent ceux de la reprise après les vacances d'été, avec des baisses d'activité durant les vacances scolaires
- L'utilisation des vélos reste similaire à 2022 et sera évaluée dans le cadre des bilans futurs (suivi kilométrique)

L'utilisation des véhicules pour 2023 a fortement augmenté, entraînant certaines journées en tension, voir même un manque de ressources à certains moments, mais l'arrivée d'un nouveau véhicule en janvier (Citroën AMI) devrait dans un premier temps aider à fluidifier, et à cibler un nouveau public potentiel.